

SUR L'ALTERNANCE $a \times ad$ DANS LE PRONOM RELATIF COMMUN EN BERBÈRE DU SOÛS¹

Le pronom relatif, en berbère du Soûs marocain, se présente sous deux formes alternantes, *a* et *ad*. L'examen des faits conduit à rapporter *a* à une réduction phonétique conditionnée de **ad*. Dans ces conditions un rapprochement avec les relatifs-démonstratifs du sémitique à élément *d* ne semble pas exclu.

Il existe, dans les parlers berbères du Soûs, un type singulier d'alternance morphologique portant sur le pronom relatif commun *a* = « qui », « que ». Cette alternance, liée à des circonstances particulières de phrase, fait apparaître selon le cas, tantôt la forme brève précédente, *a*, du pronom, et tantôt une forme longue à élément dental, *ad*.

Exemples : *nëttan a-iṣra*, « c'est lui qu'il a vu ».

nëttan ad-ṣran, « c'est lui qu'ils ont vu ».

nëttan a-yyi-ḵutën, « c'est lui qui m'a frappé ».

ḥtälli ad-iyi-tënnit, « cette (chose) que tu m'as dite ».

nëttan ad-ak-ifkan, « c'est lui qui t'a donné ».

argāx a-kk-ḵutën, « l'homme qui t'a frappé ».

Cette alternance ne se présente avec des conditions de régularité aussi nettes que dans les parlers du Soûs. Les autres parlers marocains — et notamment les parlers berâber du Maroc central, le rifain, les parlers zénètes du Moyen Atlas Nord — ont une forme constante, *ai* (> *a* devant préposition), parfois réduite à *i* en rifain. Sporadiquement, on note cependant, chez les Iṣayān et les Ait Mḡild, une forme *aiḍ*. *Ex.* : *kiin aiḍ-as-inan i-uhḥbib*, « c'est toi (homme) qui as dit à mon ami... »². En dehors

1. Communication donnée le 24 décembre 1932 au Groupe Linguistique d'Études Chamito-Sémitiques (Paris).

2. Cf. V. Loubignac, *Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et A. Sgougou*, Paris, Leroux, 1924, I, p. 121.

du Maroc, on trouve plus volontiers un thème pronominal d'origine différente : par exemple, *enni*, « qui », « que », en zouaoua de Kabylie ; le ahaggar emploie, d'autre part, en guise de pronom relatif, les formes élémentaires du pronom démonstratif pan-berbère : *wa*, « celui-ci », ou « qui », avec antécédent masc. sing. ; *ta*, « celle-ci », ou « qui », avec antécédent fém. sing., etc.

Il est impossible de trouver à cette alternance, propre aux parlers du Sous, dans les différents cas d'espèce où elle se présente, une raison grammaticale quelconque. Il ne s'agit jamais d'une opposition grammaticale de sujet à objet, de genre ou de nombre, jamais non plus d'une flexion casuelle. Ainsi, par exemple, on pourrait faire l'hypothèse d'un suffixe *-d*, indiquant le caractère collectif de l'action subie par le complément direct, dans : *nëttan ad-ɣran*, où le verbe *ɣer*, « voir », est à une personne du pluriel, par opposition à *nëttan a-iɣra* ; mais ce semblant d'explication se trouve immédiatement contredit par *nëttan ad-ɣriɣ*, « c'est lui que j'ai vu », où l'action rendue par le verbe « voir » n'ayant plus le caractère collectif, son complément n'en est pas moins exprimé par *ad*¹.

1. Une autre hypothèse, également plausible, consisterait à voir dans *ad* une forme renforcée du pronom *a*, obtenue par l'addition d'un élément démonstratif *d*. Elle trouve même un certain appui dans les faits parallèles observés dans le Sous pour la particule démonstrative *ad*, post-fixée au nom (cf. *argüz-ad*, « cet homme-ci »). Cette particule, dont l'identité originelle avec le pronom relatif *ad* ne semble pas pouvoir être mise en doute, offre en effet, elle aussi, deux formes alternantes, *a* et *ad*. Il semble, en outre, qu'il y ait une nuance de sens entre *a* et *ad* ; cette seconde particule correspondrait à une expression plus insistée : ainsi : *argüz-a*, « cet homme », mais : *argüz-ad*, « cet homme-ci ». Mais cette nuance est, croyons-nous, récente et il ne convient pas d'en rechercher l'origine dans une étymologie distincte propre à chacune de ces deux formes, *ad*, par exemple, représentant un complexe renforcé : **a + *d*. Toutes deux ont **ad* pour origine unique : la forme *a* s'observe, en effet, exclusivement à la pause, dans des conditions où l'on conçoit très bien que *d*, étant en position débile, ait pu facilement s'amuir ; l'intention insistante du sujet parlant aboutit à restituer, le cas échéant, à **a(d)* final son intégrité primitive, par ailleurs respectée dans le corps de la phrase ; ce qui rend compte de la nuance récente — et secondairement acquise — signalée plus haut. Aussi bien pour la particule

Restent donc seules possibles l'explication historique qui, faisant état d'un dualisme originel des formes pour le pronom relatif, verrait dans la consécration accidentelle de l'usage — comme, par exemple, cela s'est produit en français pour la catégorie du genre appliquée à des noms d'objets inanimés — la raison d'être de cet emploi alterné dans certains cas de l'une ou l'autre forme ; — et l'explication phonétique, laquelle chercherait dans les conditions variables du voisinage de phrase, la cause occasionnelle directe de l'altération d'un prototype étymologique unique, $*a$ ou $*ad$, du même pronom. Nous allons voir qu'en fait l'explication phonétique fournit à elle seule des solutions largement satisfaisantes.

Or, dans ce sens d'une interprétation phonétique, deux hypothèses seulement peuvent être formulées :

1° ou bien la forme brève, a , provient de l'amuissement conditionné du second des deux phonèmes étymologiques, a et d , en l'espèce d ;

2° ou bien la forme longue, ad , provient de l'addition à l'unique phonème étymologique, a , d'un phonème auxiliaire de disjonction, d , chargé de le détacher de la voyelle initiale du mot suivant, verbe ou pronom régime. Nous allons examiner successivement chacune de ces deux hypothèses.

1^{re} hypothèse. — Le prototype étymologique unique du pronom serait $*ad$, « qui », « que ». Il faut alors rendre compte *phonétiquement* des cas où l'on a a . Ces cas sont les suivants :

1° *Devant le pronom régime direct de la 1^{re} pers. du sing. yi*, « moi ».

Exemple : *nëttan a-yyi-ïutën*, « c'est lui qui m'a frappé ».
Le caractère géminé du y trahit immédiatement la cause

démonstrative $a(d)$ que pour le pronom relatif de même aspect, on se trouve donc avoir à faire, à notre sens, comme nous le soutenons plus loin, à un prototype unique $*ad$. L'emploi alterné de a ou de ad comme pronom relatif à l'intérieur de la phrase n'introduit d'ailleurs aucune différence de sens et il est seulement conditionné par les circonstances de la phrase elle-même.

accidentelle de disparition du *d*, qui est une assimilation régressive **dy > yy*¹.

Dans le pronom régime indirect de la même personne, l'assimilation se trouve empêchée par la présence de l'*i*-initial du pronom qui traduit notre préposition française « à » : *iyi* (= *i-yi*), « à moi ». Exemple : *ad-iyi-tënnit*, « que tu m'as dit ».

2° Devant le pronom régime direct de la 2^e pers. du masc. et du fém. sing.

Exemples : *nëkkin a-kk-ïutën*, « c'est moi qui t'ai frappé » (pron. régime direct = *k*, « toi », masc.); *nëkkin a-kkëm-ïutën*, « c'est moi qui t'ai frappée » (pronom régime direct = *kem*, « toi », fém.).

Il s'agit bien évidemment là encore d'une assimilation régressive : **dk > kk*, décelée par le caractère géminé du *k*². Celui-ci est moins net au féminin — on entend *këm*, *këm*, plutôt que *kkëm* —, ce qu'il faut attribuer sans doute au débile appui vocalique prêté à la géminée par la voyelle *ë* ultra-brève qui lui fait suite ; celle-ci s'évanouit même complètement dans une conversation rapide : *a-km-ïutën*, « qui t'a frappée », pour *a-kkëm-ïutën*.

3° Devant le préfixe *i-* de la 3^e pers. du masc. sing. des verbes.

Exemple : *nëttan a-izra*, « c'est lui qu'il a vu ». Il faut ici faire appel à l'explication déjà donnée pour *yi*, « moi », sous le bénéfice d'un argument historique fondamental qui est le suivant : étymologiquement, en effet, le préfixe de la 3^e personne du masc. sing. est une consonne : **y-* ; le passage à l'état vocalique dans certains cas d'espèce, **y- > i-*, est un accident secondaire, et ceci au témoignage de tous les parlars zénètes orientaux, où ce préfixe est

1. On ne trouve pas d'exemple en berbère actuel de ce groupe *dy* figurant dans un radical, ce qui est une confirmation *a contrario* de son instabilité phonétique à l'intérieur du domaine étudié.

2. Cette assimilation est confirmée par le fait qu'elle intervient également après la particule *ad* du futur, pourtant distincte étymologiquement de *ad* pronom relatif. Ex. : *a-kk-ïut*, « il te frappera », pour **ad-k-ïut* (cf. aussi p. 5 une remarque analogue pour la 3^e pers. du futur).

toujours $y-$, du ahaggar dans la grande généralité des cas, et du brâber-chleuḥ lui-même à l'époque (xii^e siècle) où l'auteur du *Kiṭāb al-Ansāb* recueillait, pour les insérer dans son manuscrit, les phrases berbères archaïques dont nous avons donné dernièrement dans « Hespéris » une courte étude¹. $a-i\ddot{z}ra$ procède donc, selon toute vraisemblance, de la série de transformations suivantes :

$*ad-y\ddot{e}zra > *ayy\ddot{e}zra > *a-y\ddot{e}zra > a-i\ddot{z}ra$ ².

Le cas de la particule ad du futur — probablement distincte étymologiquement de ad pronom, car dans les parlers brâber et zénètes on n'observe point le même parallélisme formel des deux éléments (cf. brâber $\ddot{a}i$, « qui », « que », et ad , part. du futur) — fournit un recoupement intéressant — puisque autonome — du même phénomène phonétique. On a en effet dans les parlers du Sous, à la 3^e pers. du masc. sing. : $a-i\ddot{z}er$, « il verra », pour $*a(d)-i\ddot{z}er$.

⁴° *Devant la particule ra du futur.*

Exemple : $az\ddot{e}kka a-rra-n\ddot{e}ddu$, « c'est demain que nous partirons ». C'est un nouveau cas d'assimilation : $*dr > rr$ ³.

1. Cf. G. Marcy, *Les phrases berbères des Documents Inédits d'histoire Almohade*, in « Hespéris », 1^{er} trim. 1932, p. 72.

2. En berâber, où le pronom relatif a gardé la forme plus complète : ai , on a dans des conditions analogues : « qu'il a vu » $*aiy\ddot{e}zra > a\ddot{y}\ddot{e}zra$, avec maintien grammatical, limité à cette construction, du caractère consonantique ancien du $*y-$ préfixe de la 3^e pers. On dit par ailleurs : $izra$, « il a vu », et non $*y\ddot{e}zra$.

3. Ce traitement n'est pas courant en berbère actuel ; il s'agit d'un passage ancien, les conditions dialectales s'étant depuis modifiées. Aussi bien la remarque vaut-elle pour toutes les assimilations considérées : celles-ci n'ont plus en chleuḥ le caractère de phénomènes vivants. Il en est autrement en berâber où s'observent d'assez nombreux exemples de traitements : $*rd > rr$, et $*gd > gg$; mais, dans ce dernier groupe de parlers, l'assimilation de d à r ou à g est toujours progressive, et non plus régressive, comme c'est ici le cas. Si l'on note au surplus que, dans trois des cas envisagés : $*dy > yy$, $*dk > kk$, $*dg > gg$, nous sommes en présence de l'assimilation d'une dentale sonore d par une consonne palatale subséquente, on sera peut-être amené à faire l'hypothèse que le quatrième et dernier cas : $*dr > rr$, a pu correspondre à une articulation pré-palatale ancienne de r , analogue à celle que possèdent encore les Aštūken du Sud d'Agadir et un grand nombre de tribus brâber du Maroc Central. Ainsi se trouverait rétablie l'homogénéité de la série ancienne : $*(dentale + palatale) > palatale$ gémignée.

Nous n'insistons pas sur le fait que *d* s'assimile également en *t* devant les personnes verbales à préfixe *t-* (2^e pers. sing. et plur., et 3^e pers. fém. sing.) pour donner : **dt* > *tt*, et accidentellement dans la conversation rapide : *tt* > *t*. Exemple : *argāz a-ttēzrit*, ou *a-tēzrit*, « l'homme que tu as vu ».

3^o Devant la forme longue *gig-*, *gi-*, de la préposition « dans ».

Exemple : *nēttan a-ggis-illan*, « c'est lui qui s'y trouve ».

On a évidemment : **dg* > *gg*.

6^o Devant une préposition suffixée.

Exemple : *dāri a-ġ-igēn*, « c'est chez moi qu'il a dormi » (littéralement : « chez moi que dans il a dormi »); *ian ēsskīn a-s-tēn-nut*, « c'est avec un sabre que nous les avons frappés » (littéralement : « un sabre que avec les avons frappés »).

De même devant *-f*, « sur », *-mi* « à » (à moins que ce dernier mot ne soit lui-même un pronom relatif = « qui », « que », comme nous l'allons voir).

Ce cas est celui qui fait le plus difficulté au premier abord. On doit constater, toutefois, que sur les neuf formes verbales personnelles susceptibles de venir dans la phrase après la préposition, il y en a cinq qui commencent par une consonne (toutes les formes masc. et fém. sing. et plur. de la 2^e pers., celles de la 1^{re} pers. du pluriel et de la 3^e pers. du fém. sing.). Il en est de même des pronoms régime direct qui peuvent se trouver à la même place et qui tous, sauf la 1^{re} pers. plur., débutent par une consonne. De même encore du préfixe *ra* du futur. Dans un cas sur deux d'emploi par conséquent — en tenant compte d'autre part des quatre personnes verbales à initiale vocalique, du préfixe *a-* de la forme d'habitude usitée en proposition subordonnée, et des pronoms régime indirect tous également à initiale vocalique *a* ou *i* —, on aura donc, si l'on conserve le *d* supposé étymologique, un groupe minimum de trois consonnes successives absolument imprononçable. Exemple : « c'est chez moi que tu as passé la nuit », *dāri a-(d)-ġ-tēnsit*.

En pareil cas, plutôt que de recourir à l'expédient inutile d'une voyelle furtive de disjonction, on sacrifie le d dont l'absence ne nuit point à la structure grammaticale d'ensemble de la phrase, la forme alternante a étant d'ailleurs connue dans d'autres cas d'espèce et déjà apte par conséquent à concentrer sur elle seule, l'occasion s'en présentant, l'intégralité du sémantème pronominal¹. Si l'on pouvait douter de la réalité de ce phénomène, les exemples où, la préposition s'appuyant sur une voyelle, le d réapparaît nettement articulé, suffiraient au demeurant à nous convaincre du bien fondé de l'explication proposée. *Exemple* : *tamgārt ad-g-a-dēṣṣan mēddēn*, « la femme dont les gens rient » (littéralement : « la femme que dans + préfixe a de l'habitude + rient des gens »).

L'influence analogique travaillant après coup, la rencontre d'une voyelle d'appui en arrière de la préposition, n'est cependant qu'une condition nécessaire et non suffisante de la réapparition du d . Ainsi par exemple, on dit quand même, sur le schéma : *dāri a-g-tēnsit : izimmer a-mi-igērs*, « le mouton qu'(auquel) il a égorgé ».

Toutefois ce dernier exemple est suspect. Il est possible en effet qu'on doive décomposer : $a =$ « à », comme dans les pronoms régime indirect : $a-k > ak$, « à toi », etc..., et $mi =$ « que », avec la construction, analogue à celle du français, qui est usitée par ailleurs en brāber. *Ex.* : *i-mi-igērs*, « qu'(à qui) il a égorgé » (brāber), avec $i =$ « à » et $mi =$ « qui ».

L'interrogatif correspondant : *ma-i-mi?* « à qui? », « à quel? », à structure explétive en brāber (littéralement : « qui à qui? »), est dans le Soûs — avec une variante morphologique *mu* pour le pronom — : *mamu*, « à qui? ». Nous proposons d'y voir la combinaison suivante : $*ma \wedge a-mu > mamu$ (soit : « qui à qui »), parallèle à celle du brāber. Notre interprétation pourrait faire un peu difficulté parce que le pronom relatif *mi*, fort courant en brāber, n'est pas

1. En brāber on trouve également employée devant préposition une forme réduite, a , du relatif *ai*; ainsi : $a-s$, « avec qui », $a-bf$, « sur qui », etc.

employé dans le Soûs en dehors de cet exemple particulier¹. Toutefois il existe dans le Soûs un pronom interrogatif *mit* qui se construit avec la préposition *antécédente* comme *i-mi*. *Ex.* : *dar-mit a-g-illa?* « chez qui est-il ? » (« chez qui que dans il est ? »).

Dans ces conditions on peut se demander s'il n'y a pas identité entre *mit* et *mi* dans *a-mi*; le *t* de *mit*, exclusivement employé devant *a*, représentant un simple phonème auxiliaire de disjonction vocalique : *mi(t)a-* pour **mi-a-*, littéralement : « qui que » ? Cet emploi de *t* comme auxiliaire disjonctif après *i* est précisément assez courant dans le Soûs². *Ex.* : *isēlmi*, « corbeille », plur. en *-ēn*, *isēlmitēn*; *d^o. igēnzi*, « front », pl. *igēnziētēn*, etc... La finale *-t* est cependant maintenue — analogiquement sans doute — dans les rares cas où *mit*, étant usité pour une interrogation concise, se trouve placé à la pause : *Exemple* : *dar-mit?* « chez qui ? ». Mais il doit s'agir ici d'un accident tenant au caractère elliptique, suspensif, de l'interrogation ; on ne saurait songer à un *-t* radical ; en ahaggar, groupe dialectal extrêmement conservateur, le pronom est en effet *mi* dans tous les cas.

2^e hypothèse. — Le prototype étymologique du pronom relatif serait **a*, d'n'ayant qu'un rôle purement disjonctif entre deux voyelles. Nous pouvons passer rapidement sur cette hypothèse en formulant à son encontre les objections dirimantes qui suivent :

1. Peut-être faut-il voir, dans cette adoption d'une nouvelle tournure, le souci d'éviter certaines confusions de sens. La forme régulièrement attendue pour « à qui ». d'après le schéma usuel employé avec les autres prépositions — cf. *a-f*, « sur qui », *a-g*, « dans qui », *a-s*, « avec qui », etc. —, serait en effet : **(a + a)*, soit **a*, avec contraction — normale — des deux voyelles de même teinte en séquence immédiate. On voit qu'elle se confondrait pratiquement avec la forme élémentaire du pronom relatif : *a* = « qui, que ». Même conclusion en berâber où le pronom relatif *ai* prend une forme réduite. *a*, devant préposition postfixée ; dans ce groupe de parlers on aurait : « à qui » = **(a + i)* > **ai*, morphème extérieurement identique à celui du relatif simple : *ai* = « qui, que ».

2. Il est aussi très vivant en Ahaggar dans la formation des plur. de sing. *Xa*, *Xi* ou *Xu*. Les Gmāra bilingues du Nord du Maroc l'ont acclimaté dans leur parler arabe : ainsi *Bu-Zrāw*, ethnique correspondant à la tribu des *Bni Bu-Zrā* ; on attendrait en arabe **Bu-Zrāwī*.

1° en dehors du cas supposé du pronom relatif, il n'existe en berbère du Sous *aucun* exemple d'un auxiliaire d servant à la disjonction vocalique : on emploie toujours w , y ou t ;

2° cette seconde hypothèse — admissible dans des exemples comme $ad-iyi$, $ad-ak$, etc... — ne rend aucun compte des géminées initiales yy , kk , tt , rr , observées après a ;

3° elle ne rend pas plus compte d'un exemple comme le suivant, régulier devant 1^{re} pers. du plur. :

uśśén ad-nġan, « le chacal que nous avons tué » ;

4° elle est encore en défaut devant la 3^e pers. masc. sing. : $a-i\ddot{z}ra$, « qu'il a vu », et non : $a(d)-i\ddot{z}ra$, en face de : $ad-iyi-t\ddot{e}nnit$, « que tu m'as dit ».

Notre conclusion sera donc que l'on se trouve vraisemblablement en présence d'un prototype unique, $*ad$, du pronom relatif commun dans les parlers berbères du Sous. Il n'est pas exclu qu'il se rattache à la série des vieux démonstratifs-relatifs du sémitique : da , di , du — on observe d'ailleurs en brâber, comme nous l'avons signalé, une variante $\ddot{a}id (> \ddot{a}i)$. Ne serait-ce qu'à ce titre il y avait donc intérêt à établir le caractère radical du d .

On notera, au surplus, que ce cas de $*ad > a$ n'est point un phénomène isolé à l'intérieur du chamito-sémitique : le suffixe nominal de féminin singulier, en cham.-sémit. commun : $*-at$, s'est également réduit en arabe à sa voyelle initiale, $-a$, le t réapparaissant pourtant, parfois même seul, à l'état dit « construit » ; le terrain berbère, plus éclectique, a conservé à l'état simple, fixée dans des mots différents, la trace des trois phases successives de l'évolution¹. *Ex.* : $t\ddot{u}gs-at$, « petit os » (A. Warain) ; $tamd-a$, « étang » (tous parlers) ; $tafun\ddot{a}s-t$, « vache » (d°). Dans les parlers zénètes orientaux, le $-t$, qui est le seul

1. En l'absence de toute étude sur cette question, nous ne faisons qu'indiquer pour $*at > \begin{cases} -a \\ -t \end{cases}$, la possibilité d'une explication analogue à celle proposée ici pour $*ad$. La finale de fém. $-a$ n'est d'ailleurs pas spéciale à l'arabe, et quant à $-t$, elle se retrouve aussi en dehors du berbère et notamment en éthiopien.

suffixe de féminin partout vivant actuellement, est pourvu d'un vocalisme furtif non encore totalement amui : -*ët* < *-at.

Remarque. — On observera que *ad* × *a* conditionne secondairement la morphologie du pronom interrogatif *ma*.
Exemple: *mad-fkan?* « qu'ont-ils donné? » < **ma^{ad}-fkan*, littéralement : « quoi qu'ils ont donné? » ; et d'autre part : *ma-ifka?* pour *ma^a-ifka?* « qu'a-t-il donné? » (« quoi qu'il a donné? »)¹.

G. MARCY.

1. En face de *ma ifka?* on peut mettre, il est vrai, un autre exemple : *ma-dd-isga?* « qu'a-t-il acheté? ». Mais il ne s'agit nullement, dans ce second cas, d'un prototype **ma^{ad}-isga?* Comme le montre au surplus la gémination du *d*, nous sommes en présence d'un emploi particulier avec le verbe *sej*, « acheter », de la particule dépendante *d*, indicative de « rapprochement, venue, entrée, acquisition » (cf. E. Destaing, *Etude sur le dialecte berbère des A. Seghrouchen*, Paris, Leroux, 1920, p. 303 ; et le P. de Foucauld, *Dictionnaire abrégé touareg-français*, Alger, Jourdan, 1918, I, p. 409). Des Chleuhs, questionnés, commentent sans difficulté : *ma-dd-isga i-ugayu-ns?* « qu'a-t-il acheté pour soi-même? » montrant que la particule *d* a ici pour rôle d'insister tout particulièrement sur le sens d'acquisition déjà contenu dans le verbe *sej*, en précisant en outre que l'acquéreur agit pour son propre compte. En somme, une meilleure traduction ferait appel au verbe réfléchi français « s'acheter » : *ma-dd-isga?* « que s'est-il acheté? ». La gémination du *d* provient de ce que la phrase se décompose de la façon suivante : *ma^{ad}-d-isga?* littéralement : « quoi que (il) s'est acheté? ». Si l'on a à rendre tout simplement : « qu'a-t-il acheté? », la tournure partout employée est : *ma-isga?*

Un emploi identique de *d* s'observe du reste en berabèr avec le même verbe *sej* : cf. *hemmi-ii-t'ajëb, ad-as-t-id-nsëj*, « parce qu'il me plaît, nous le lui achèterons » [Laoust, *Cours de berbère marocain (Dialecte du Maroc Central)*, p. 81].